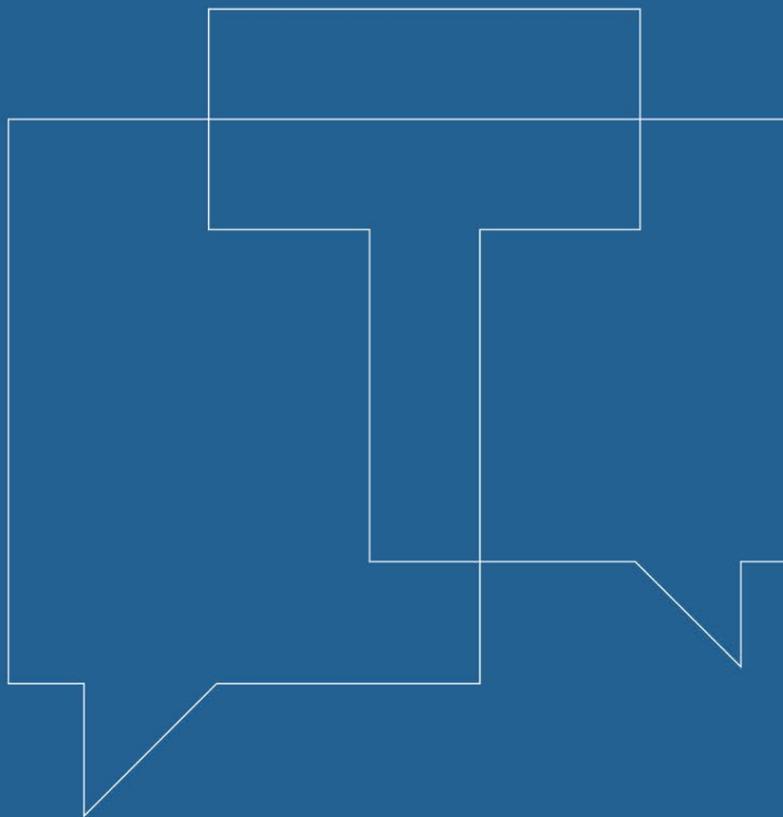


# COMPTE RENDU DE RENCONTRE

Projet de centrales Onimiki

Rencontre publique du 21 mars 2024  
Témiscaming

Préparé par : Stéphanie Fortin  
Avril 2024



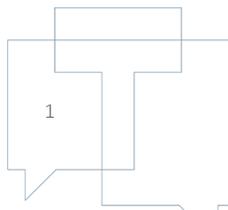
Préparé pour :



**TRANSFERT**  
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

# TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE .....	2
SOMMAIRE .....	2
COMPTE RENDU .....	3
MOT DE BIENVENUE.....	3
PRÉSENTATION DU PROJET .....	3
QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS .....	4
ANNEXES .....	8
ANNEXE 1 — PRÉSENTATION .....	8



## MISE EN CONTEXTE

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de Énergie Renouvelable Onimiki ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

## SOMMAIRE



21 mars 2024



18 h 30 à 20 h 30



20 rue Humphrey,  
Témiscaming



30

La rencontre d'information et d'échange concernant la présentation du projet de centrale hydroélectrique Onimiki s'est tenue le 21 mars 2024, au Centre de Témiscaming dans la salle Dottori, situé au 20 rue Humphrey à Témiscaming.

La rencontre a réuni environ une trentaine de personnes issues de la municipalité de Témiscaming, des municipalités avoisinantes ou de diverses organisations du milieu. Les participant.e.s présent.e.s avaient été invité.e.s par divers moyens de communication dont des publications sur les médias sociaux via les organisations partenaires et les médias locaux environ 10 jours avant l'événement.

NOMS	ORGANISATION
David McLaren	Président de la société en commandite Énergie Renouvelable Onimiki
Marc Morin	Directeur de projet, Énergie Renouvelable Onimiki
Daniel Migneault	Agent de liaison et de communication, Énergie Renouvelable Onimiki
Stéphanie Fortin	Facilitatrice et prise de notes, Transfert Environnement et Société



# COMPTE RENDU

## MOT DE BIENVENUE

Mme Stéphanie Fortin, facilitatrice et animatrice de la rencontre, précise que Transfert Environnement et Société, est une firme spécialisée en participation publique et acceptabilité sociale et qu'elle a été mandatée par Énergie renouvelable Onimiki, notamment pour structurer la présente rencontre et être la gardienne de la démarche.

Elle présente les objectifs de la rencontre :

- Que vous puissiez prendre connaissance des étapes réalisées et à venir pour le projet de centrales et obtenir l'information sur le cheminement habituel et prévu pour ce type de projet
- Que vous participiez à identifier les solutions en amont des impacts potentiels
- Que Énergie Renouvelable Onimiki puisse écouter vos idées et propositions

L'ordre du jour est présenté :

- Présenter la nouvelle société Énergie Renouvelable Onimiki
- Rappel du projet initial
- Présenter la rétroaction exprimée sur le projet initial
- Dévoiler une version bonifiée du projet Onimiki

L'ordre proposé de la rencontre ainsi que les règles d'engagement pour assurer le bon déroulement de la rencontre sont ensuite présentés et acceptés par l'assistance.

## PRÉSENTATION DU PROJET

M. McLaren ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants. Il a expliqué que la société en commandite Énergie Renouvelable Onimiki s'était faite discrète dans les derniers mois, car elle avait dû prendre un pas de recul pour réajuster les aspects du projet afin de mieux répondre aux inquiétudes exprimées en 2022. Il a souligné que la version 2024 du projet était améliorée en fonction des commentaires reçus. Il a par la suite introduit la création de la société en commandite, de propriété 100 % communautaire.

M. Marc Morin a pris la parole pour détailler les composantes du projet initial de 2022 ainsi que les améliorations apportées dans la version actuelle. Les informations complètes sur sa présentation sont consignées dans l'annexe.



## QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p>Nous n'avons pas beaucoup d'information pour comprendre si ce projet est faisable ou non. Est-ce que vous pouvez nous donner un aperçu du plan d'affaires?</p>	<p>M. Morin explique que le budget annoncé repose sur des estimations dérivées de projets similaires, étant donné que les plans d'ingénierie ne sont pas encore élaborés. Le coût est calculé sur une base de ratio par mégawatt. Il affirme que, compte tenu de l'ampleur des travaux prévus et du potentiel énergétique du site, le promoteur est confiant d'avoir une hypothèse solide. Néanmoins, il reconnaît la nécessité de réaliser des études plus détaillées pour valider ces chiffres. De plus, il souligne que le contexte commercial pour le projet est désormais plus favorable qu'il ne l'était en 2022, qualifiant cette évolution de significative, bien qu'encore non chiffrable. Il anticipe que le développement ultérieur des études fournira davantage de précisions.</p>
<p>C'est bien de voir que le ruisseau Gordon ne changera pas jusqu'au lac aux Brochets, mais du lac aux Brochets jusqu'à Tembec (Rayonier) avez-vous pris considération que c'est une frayère pour la carpe?</p>	<p>M. Morin indique que de nouveaux inventaires sont prévus dans les mois à venir. Suite à cela, si une zone de frai est identifiée et qu'un certain débit s'avère nécessaire pour sa préservation, des mesures appropriées seront prises en suivant les conseils des biologistes de l'équipe.</p>
<p>J'ai observé la construction du chemin de Maniwaki et remarqué que cette infrastructure a engendré un pic économique éphémère. En réalité, il s'agit d'une économie illusoire, car une fois la construction achevée, les emplois disparaissent du fait de leur nature temporaire. Il en va de même pour votre projet.</p>	<p>M. Morin souligne qu'il est important de considérer ce projet sous deux aspects. D'une part, l'impact de la construction sera temporaire, mais d'autre part, les bénéfices économiques engendrés bénéficieront directement à la communauté locale. Bien que le projet n'engendre pas une forte création d'emplois durant sa phase d'exploitation, les retombées financières à long terme pour les propriétaires issus de la communauté contribueront au développement économique de la région.</p>
<p>En 2024, nous persistons à adopter l'approche traditionnelle de construction de barrages pour la production d'énergie renouvelable, malgré la présence de nombreux barrages dans notre région. Pourquoi ne pas envisager de rénover ces structures existantes et</p>	<p>M. Morin souligne que la puissance est le produit du débit par le facteur de chute. Afin de réaliser un projet porteur de retombées, il est crucial de mettre à profit la ressource disponible. M. McLaren souligne que la</p>



d'exploiter l'énergie qu'elles génèrent grâce à des technologies innovantes?	technologie qui sera utilisée est très sécurisée et a fait ses preuves.
Mme Fortin demande à l'initiateur du projet d'adresser les inquiétudes des citoyens vivant à proximité par rapport à la construction du tunnel si c'est l'option retenue.	M. McLaren confirme que ce sera le cas.
C'est bien d'avoir de l'information supplémentaire ça manquait et j'espère que pour les prochaines phases, les rencontres seront plus larges, car le projet touche tout le monde. C'est aussi bien de voir la collaboration allochtone et autochtone dans ce projet.	
Pour le secteur sud, je me demande si le coût de construire une conduite de 1,6 km à 50 mètres de profondeur par rapport à 7 ou 8 MW est-ce rentable?	M. Morin reconnaît que le projet nécessitera d'importants investissements, tout en affirmant sa faisabilité. Concernant la certitude à 100 % de sa réalisation, il précise qu'une réponse définitive ne peut être donnée à l'heure actuelle, en l'absence des soumissions. Cependant, il met l'accent sur l'avantage de réutiliser la centrale existante afin de réaliser des économies et d'améliorer le projet.
Je suis profondément attaché au parc Opémican; la région a uni ses forces pour transformer ce lieu en fleuron du tourisme et de la protection environnementale. Préserver son écosystème et son intégrité est primordial. Intervenir sur les cours d'eau et procéder à des modifications esthétiques semble aller à l'encontre de sa vocation première, qui est la conservation. Je tiens à rappeler que le projet de tunnel envisagé affecterait le territoire du parc, alors que la loi sur les parcs nationaux, en son article 7B, interdit toute prospection, exploitation et utilisation des ressources à des fins productives, y compris la construction de pipelines. Dans ce contexte, quelle est la raison d'inclure un tunnel dans le parc? Envisagez-vous d'évaluer les répercussions sur la rivière Kipawa?	M. Morin souligne que des démarches de validation sont encore nécessaires avec le ministère concernant la centrale nord, afin d'évaluer leur position. Malgré l'absence de rejet lors de la première proposition en 2022, il évoque l'option de modifier le tracé du tunnel pour l'éloigner du parc, si besoin, pour faciliter le processus. En ce qui concerne la gestion des débits, l'approche se base sur une moyenne opérationnelle. L'équipe s'engage à approfondir l'impact sur la biodiversité, avec des analyses détaillées fournies par les spécialistes. Bien qu'il n'y ait pas encore de conclusions définitives, ces informations seront précisées au fur et à mesure de l'avancement de l'évaluation environnementale.
Comment allez-vous considérer les changements climatiques?	M. Morin indique que ça fait partie de la norme imposée par le ministère de les considérer dans le développement du projet.
Je souhaite que vous rendiez toutes vos études publiques, car c'est primordial de connaître tous les impacts et pas juste sur la petite zone du projet, mais sur l'ensemble de la rivière, car c'est un système intégré.	M. Morin répond par l'affirmative.



<p>Pouvez-vous nous préciser quelle est votre interprétation d'un débit écologique et d'un débit esthétique ?</p>	<p>M. Morin précise que le principe du débit écologique consiste à ne jamais dépasser les volumes d'eau nécessaires pour la conservation de l'environnement et le maintien de la diversité biologique. Ce minimum vital doit être scrupuleusement observé et peut varier avec les saisons, notamment au printemps pour assister la période de frai. En ce qui concerne l'aspect esthétique relatif à la beauté de la chute, même si la perception peut varier, un accord sera recherché grâce à la consultation communautaire. Il met également en avant la nécessité de conserver un débit suffisant pour les sports d'eau vive, visant à préserver l'attrait de ces activités.</p>
<p>Concernant le débit écologique, donc l'idée c'est de ne jamais aller au-delà pour respecter la biodiversité. Dans le lac Thiriote, il sera exondé. J'ai l'impression que si nous baissons le niveau de l'eau en hiver, les batraciens qui vont hiverner dans la boue vont disparaître en hiver. Donc vous porterez atteinte à la biodiversité ?</p>	<p>M. Morin reconnaît qu'un projet entraîne inévitablement des impacts, certains pouvant être localisés. Il souligne l'importance d'une étude d'impact pour évaluer ces effets et explorer les possibilités de compensation ou d'éviter les impacts. La question de l'acceptabilité de ces impacts est au cœur des préoccupations et constituera un axe majeur de l'analyse et de la démarche avec la communauté. Il est conscient qu'un projet n'a pas juste des impacts positifs, il peut aussi avoir des impacts négatifs.</p>
<p>Concernant l'excavation de 4,4 km au total, est-ce un tunnel de 6 mètres par 6 mètres comme dans l'ancienne version du projet ?</p>	<p>M. Morin précise que le projet situé au nord sera d'une envergure légèrement supérieure, atteignant environ 7 mètres, tandis que celui situé au sud mesurera 3 mètres.</p>
<p>Pour l'excavation, ce sera donc beaucoup de résidus de roc qui devront être fractionnés, exposés à l'air et à l'eau. Savez-vous où sera entreposée cette matière ?</p>	<p>M. Morin fait savoir que ces détails restent à définir et seront précisés lors des études à venir.</p>
<p>Vous projetez les revenus, mais je pense qu'il est trop tôt pour réellement en parler. Nous risquons d'avoir des surprises et de rencontrer des imprévus. Des travaux préliminaires sont encore à faire avant de dire aux gens que le projet est possible. Le Témiscamingue n'a pas la main-d'œuvre pour réaliser ce projet. La population est vieillissante. Les retombées pour la MRC seront trop minimes et s'il y a des imprévus, notre région ne sera pas capable d'y faire face. Hydro-Québec pourrait nous garantir ce projet.</p>	<p>M. Morin explique qu'ils travaillent encore à définir le projet pour arriver avec un prix de construction qui soit solide. Il faut y aller par étape et concrétiser chacune de ces étapes.</p>

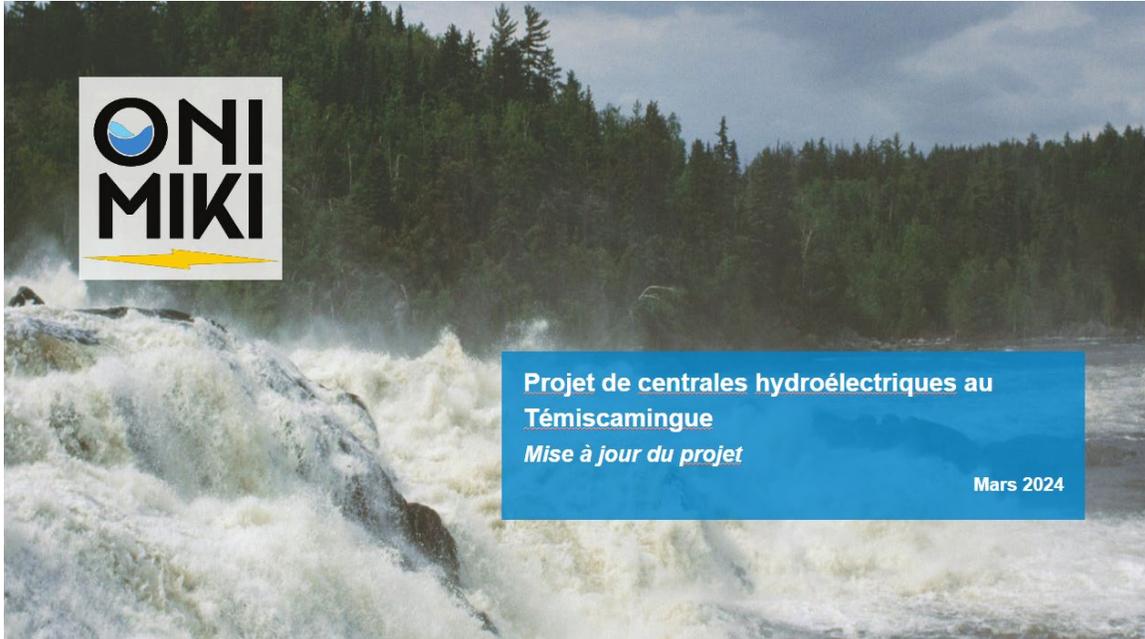


<p>Est-ce que votre intention c'est de toujours mener les deux projets de front?</p>	<p>M. Morin confirme que c'est effectivement le cas. Car si le promoteur déposait deux dossiers séparés, le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pourrait dire que c'est pour tenter de diviser et réduire les impacts. Mais les deux projets sont indépendants l'un de l'autre.</p>
<p>Est-ce que vous répétez ce qu'Hydro-Québec voulait faire? Le projet Tabaret?</p>	<p>M. McLaren répond que c'est inspiré de l'ancien projet, mais de moindre envergure. Hydro-Québec a souligné être derrière ce projet et a développé une approche collaboratrice avec les Premières Nations.</p>
<p>Je suis pour ce projet, votre projet mérite d'être poursuivi et c'est très bon pour notre région. Il va y avoir des impacts, mais vous allez mettre en place des mesures. J'ai confiance.</p>	
<p>J'espère que nous n'arriverons pas à la même place qu'à Val-Jalbert avec une chute majestueuse et qui maintenant ne coule presque plus. Il ne faut pas que la rivière Kipawa disparaisse.</p>	<p>M. Morin évoque son expérience de travail sur le projet de Val-Jalbert, précisant que les valeurs ont été définies en collaboration avec le parc (de Val-Jalbert). Il souligne que, durant les trois quarts du temps en été, la chute reste inchangée. Bien qu'il y ait eu des objections initiales, il constate que le projet est désormais considéré comme une réussite, attirant davantage de visiteurs au parc pour voir les changements de débit et visiter la centrale. Les inquiétudes majeures exprimées avant la mise en œuvre ne se sont finalement pas matérialisées et toute la communauté est contente de ce projet.</p>
<p>Ça fait quelques fois pendant votre présentation que j'entends que cet endroit n'est pas habité ou que ce n'est pas visible. La nature elle existe en elle-même pas juste pour les yeux de l'humain.</p>	<p>M. Morin répond qu'il va faire attention.</p>
<p>Est-ce que vos études seront rendues publiques?</p>	<p>M. Morin confirme qu'une communication sera mise en place, précédant toutefois par un effort de vulgarisation. Les informations seront divulguées progressivement à chaque étape du développement. M. Migneault ajoute que le site internet a récemment été actualisé, le promoteur ayant souhaité informer d'abord les parties prenantes rencontrées en 2022 des modifications apportées au projet avant de procéder à cette mise à jour.</p>



# ANNEXES

## ANNEXE 1 – PRÉSENTATION



### ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

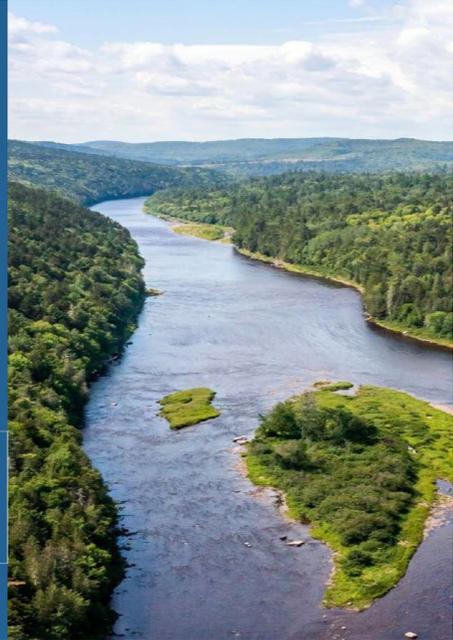
- 18 h 35 Présentation du projet de centrales Onimiki
- 18 h 50 Période de **questions et d'échanges**
- 20 h 00 Fin de la rencontre



2



# RÔLE DE TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ



## BÂTIR DES PONTS TOUT LE MONDE Y GAGNE

Firme d'impact regroupant près de 40 ressources professionnelles chevronnées et jouissant d'un solide réseau de collaborations, Transfert œuvre principalement dans le secteur minier, industriel, de l'aménagement urbain et des énergies renouvelables.

Son expertise vise à évaluer et, lorsque possible, conjuguer les objectifs d'affaires des entreprises aux attentes et besoins socio-économiques, communautaires et environnementaux des communautés locales et autochtones.



**5 bureaux au Québec**  
et présence en Ontario

Montréal, Estrie, Québec, Abitibi-  
Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean



4



## LE RÔLE DE FACILITATEUR DE TRANSFERT

- Être une personne-ressource neutre
- Animer les rencontres et s'assurer d'un droit de parole équitable
- Bien documenter les questions et les préoccupations citoyennes
- Produire des comptes rendus des échanges et veiller au suivi des questions en suspens



5



5

## RÈGLES D'ENGAGEMENT DE LA RENCONTRE

- ✓ Je prends ma place, toute ma place, mais juste ma place
- ✓ Je discute, oui, mais dans le respect
- ✓ Je respecte le processus établi

6



6



## INTENTIONS DE LA RENCONTRE

 Que vous puissiez **prendre connaissance des étapes réalisées et à venir** pour le projet de centrales et **obtenir l'information sur le cheminement habituel et prévu** pour ce type de projet

 Que vous **participiez à identifier les solutions** en amont des impacts potentiels

 Que Énergie Renouvelable Onimiki puisse **écouter vos idées et propositions**

7



7

### Objectifs de la rencontre

- Présenter la nouvelle société Énergie Renouvelable Onimiki
- Rappel du projet initial
- Présenter les rétroactions exprimées à propos du projet
- Dévoiler une version bonifiée du projet Onimiki
- Présenter les objectifs du processus public d'information et de consultation



Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

8

**ONI  
MIKI**



## Les partenaires

Le projet d'Énergie Renouvelable Onimiki S.E.C. est développé sur une base 100 % communautaire. L'objectif des partenaires est de développer un véritable projet porteur qui profitera aux Premières Nations ainsi qu'à l'ensemble des citoyens et citoyennes de la MRC de Témiscamingue.



Kebaowek First Nation  
(20 %)



Wolf Lake First Nation  
(20 %)



MRC de Témiscamingue  
(40 %)



Première nation des  
Pekuakamiulnuatsh (20 %)

Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

9



Rappel du projet 2022







## Un projet bonifié

### Le projet aujourd'hui

Le nouveau projet d'Énergie Renouvelable Onimiki a été développé en tenant compte des rétroactions exprimées lors des consultations précédentes.

- Centrale Onimiki Sud de 10 MW à Témiscaming (*remplacement d'Onimiki 1*)
- Centrale Onimiki 2 (*près de Lac Tee*) est abandonnée.
- Centrale Onimiki Nord de 60 MW (*à environ 30 km au nord de Témiscaming et 15 km au sud de Lanier*)
- Évaluation des coûts : 475 M\$ (*évaluation sur des projets d'envergure comparable – estimation complète à réaliser*)



Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet



## Aperçu de la Centrale Onimiki Sud (variante 1)



Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

15



## Aperçu de la centrale Onimiki Sud (variante 2)



Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

16



## Onimiki Sud - en bref

### Centrale Onimiki Sud / 10 MW

- Accès existants
- Nouvelle prise d'eau en rive droite de la retenue du barrage Lumsden
- Construction d'une galerie d'amenée de 1,6 km
- Deux options envisagées :
  - Construction d'une nouvelle centrale près de la rivière des Outaouais
  - Utilisation du bâtiment de l'ancienne centrale de Témiscaming
- Débit d'équipement 20 m<sup>3</sup>/sec

### Faits saillants

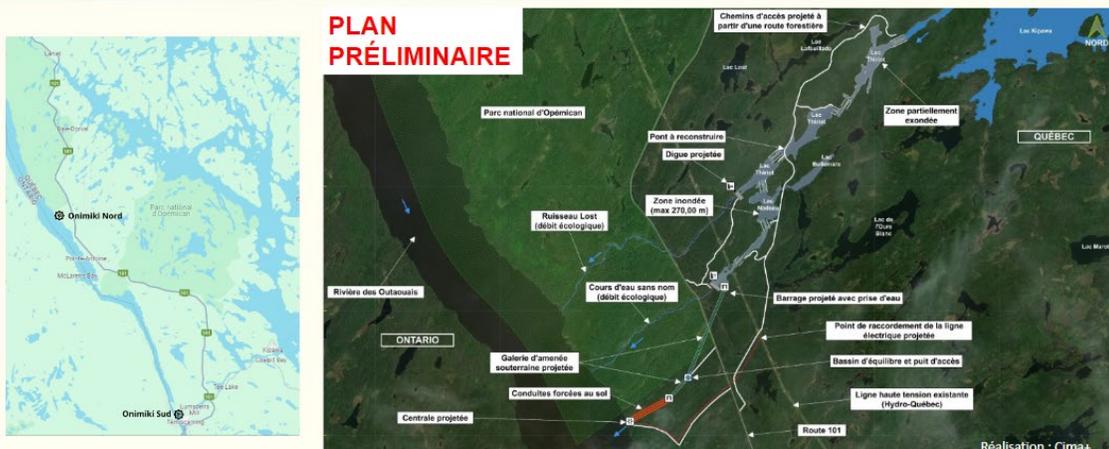
- Aucun changement nécessaire aux barrages Kipawa et au lac Tee.
- Aucun changement au barrage Lumsden
- Maintien des conditions actuelles entre le barrage Kipawa et le barrage Lumsden
- Emprunte visuelle minimale (ouvrages d'amenée en tunnel)
- Production quasi constante toute l'année et garantie en hiver
- Débit écologique dans le ruisseau Gordon

Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

17



## Aperçu de la centrale Onimiki Nord



Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

18



## Onimiki Nord – en bref

### Centrale Onimiki Nord / 60 MW

- Construction de courtes sections de canaux pour relier le réservoir Kipawa aux lacs Thiriot et Nadeau;
- Petit barrage de fermeture en aval du lac Nadeau;
- Galerie d'amenée de 2,8 km
- Centrale localisée en bordure du réservoir Témiscamingue;
- Trois groupes turbine-alternateur
- Débit d'équipement 90 m<sup>3</sup>/sec

### Faits saillants

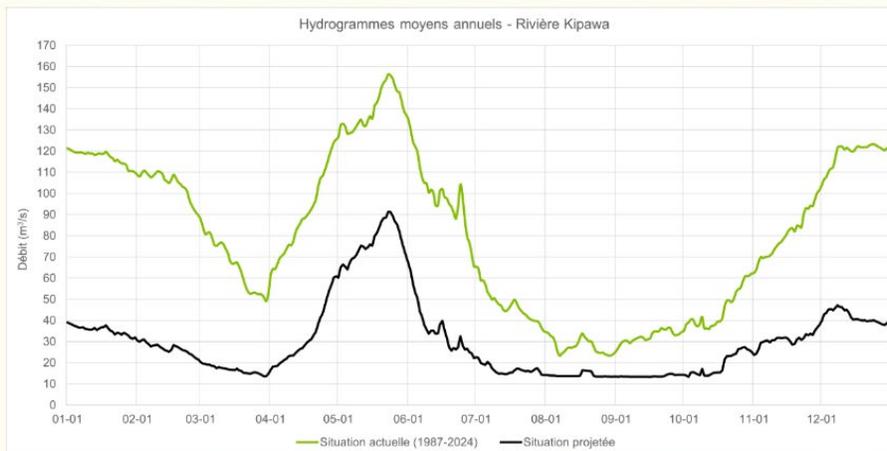
- Gestion du réservoir Kipawa respectant les conditions historiques
- Pas d'inondation significative en bordure des lacs Thiriot et Nadeau
- Débit écologique et esthétique maintenu dans la rivière Kipawa (déterminé lors de l'étude environnementale)
- Possible amélioration de la prévisibilité des activités d'eau vive dans la rivière Kipawa
- Production garantie en période hivernale

Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

19



## Hydrogramme projetée de la rivière Kipawa

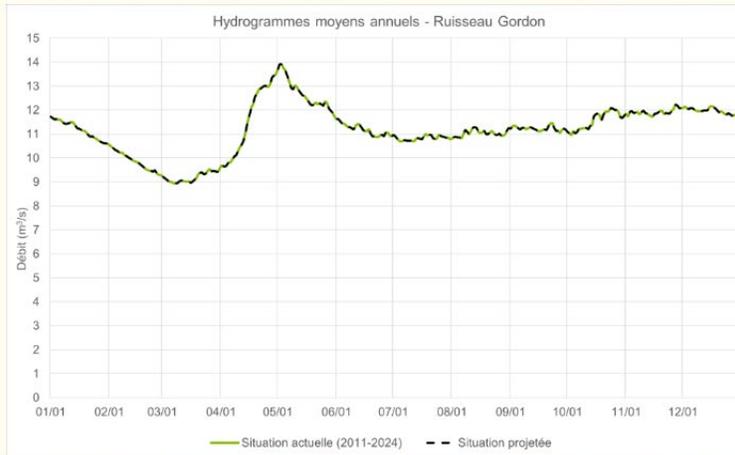


Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

20



## Hydrogramme projetée du ruisseau Gordon (barrage Kipawa)



Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

21



## Le projet aujourd'hui

Rétroactions	Projet bonifié
Sécurité du barrage Kipawa	La centrale Onimiki 2 est éliminée Aucun changement au barrage Kipawa
Conditions de glace hivernale	Maintien de la gestion actuelle près du barrage Kipawa Qualité de glace non affectée
Augmentation importante du débit dans les lacs du Moulin, Tee, Jadot, aux Brochets et ruisseau Gordon ce qui augmenterait les risques sur la qualité de l'eau (turbidité et sédiments contaminés)	Débit inchangé dans ces cours d'eau Moyenne de 13 m <sup>3</sup> /s Aucune remise en circulation de sédiments potentiellement contaminés
Nuisance pendant les travaux	Secteur de la centrale Onimiki Nord peu peuplé Élimination de la centrale Onimiki 2 : pas d'impacts pour les citoyens de Kipawa pendant les travaux Impacts près du secteur de la centrale Onimiki Sud à Témiscamingue.
Consultation, échanges, suivis et transparence	Ajout de ressources pour appuyer Énergie renouvelable Onimiki Meilleure circulation de l'information
Impacts sur le Parc national Opémican (niveau de la rivière Kipawa et visuel de la Grande chute)	Niveau esthétique et niveau écologique au barrage Lanier : à déterminer lors de l'étude d'impact Discussions pour maintenir un débit accru lors de certaines périodes

Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

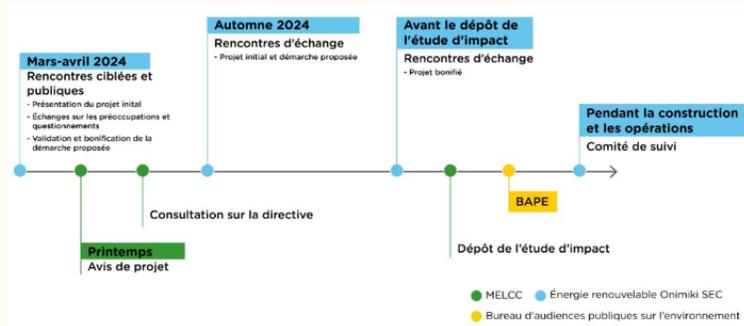
22



## Information et consultation

### Objectifs

- Permettre à la communauté d'accueil de mieux comprendre le projet
- Répondre aux préoccupations pour minimiser les impacts.
- Intégrer les connaissances du milieu
- Maximiser les retombées.
- Bonifier le concept du projet et intégrer, le cas échéant, directement ces modifications à l'étude d'impact.



Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

23



## Échéancier

### Avril 2024

Dépôt d'un nouvel avis de projet

### Printemps à automne 2024

Réalisation des inventaires environnementaux

### Automne 2024

Démarche d'information et de consultation publique

### Été 2025

Dépôt de l'étude d'impacts

### Automne 2025-hiver 2026

Processus d'évaluation environnementale du MELCCFP

### Été 2026

Date prévue du début des travaux

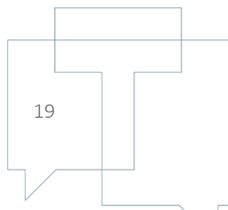
### Décembre 2028

Date prévue de mise en service



Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

24



## Nous joindre

Daniel Migneault

Agent de liaison et de communication

[dmigneault@devpek.ca](mailto:dmigneault@devpek.ca)

418 275-4262 poste 200

### **Nos outils de communication**

Site web : [www.onimiki.ca](http://www.onimiki.ca)

En cours de mise à jour

Stratégie réseaux sociaux à venir



Projet de centrales hydroélectriques au Témiscamingue  
Mise à jour du projet

25

**ONI  
MIKI**

